

AVIS intersyndical (FSU – FNEC-FP-FO – SNALC)

sur les Pôles d'Appui à la Scolarité

CSAA DU 26 MAI 2026

À l'occasion du débat parlementaire sur la proposition de Loi visant à renforcer le parcours inclusif des enfants à besoins éducatifs particuliers, le gouvernement a tenté une nouvelle fois, en vain, d'inscrire dans la Loi la création des PAS dans tous les départements, avec pour objectifs de les substituer aux actuels PIAL à la rentrée 2027, et d'étendre leur périmètre d'intervention à tous les EBEP. Nos organisations ne sont pas dupes de ces tentatives, directement liées au contexte budgétaire national, et qui visent à confier à l'éducation nationale une réponse dite de « 1er niveau » jusqu'ici dévolue aux MDPH.

Alors que nous manquons de structures spécialisées, alors que la taille des classes augmente constamment dans le 2d degré, les PAS ne sont qu'une réponse imposée verticalement et alignée sur des contraintes budgétaires qui ne permettront pas d'accueillir et d'accompagner les élèves en situation de handicap, ou les élèves à besoins éducatifs particuliers.

À l'instar des PIAL, les PAS découlent bien d'une logique comptable, fondée sur la mutualisation qui dégrade les conditions d'exercice des AESH, qui doivent suivre toujours plus d'élèves en même temps. Dans notre académie, rappelons que la mise en place de 54 nouveaux PAS est en outre financée par la ponction de 75 emplois d'enseignant-es ou fermetures de classes, alors même qu'ils ne répondent aucunement aux besoins immédiats exprimés par le terrain concernant l'inclusion scolaire.

Nos organisations demandent donc l'abandon définitif des PAS et la fin de l'expérimentation

POUR : 6 (FSU – FNEC-FP-FO – SNALC)

CONTRE : CFDT ESR, UNSA Éducation